



Crédit consommation versé sur compte co-emprunteur

Par **AIMatVal**, le **08/12/2020** à **11:09**

Bonjour,

Je souhaite faire un crédit mais je ne peux pas car je suis actuellement en maladie et mes ressources ne compte pas alors que je peux rembourser. Si le crédit est fait par une autre personne et que je suis co-emprunteur, puis-je donner mon RIB pour recevoir l'argent et faire les remboursements ?

Merci de votre réponse

Par **youris**, le **08/12/2020** à **11:15**

bonjour,

il n'y a pas d'emprunteur principal ou secondaire, il peut y avoir plusieurs coemprunteurs qui ont les mêmes droits et obligations.

le crédit sera aux noms de tous les co-emprunteurs et donc la banque devrait vérifier la solvabilité de tous les coemprunteurs qui seront solidaires pour le remboursement.

salutations